Un toit pour deux

La Chambre de commerce et l'ABBL unissent leurs offres dans la formation continue

House of training, tel est le nom retenu pour afficher la synergie qui promet de réaliser des économies d'échelle.

La Chambre de commerce et l'Association des banques et banquiers du Luxembourg (ABBL) ont décidé de réunir leurs catalogues respectifs sous une même enseigne. La nouvelle donne est en vigueur dès maintenant. House of training, tel est le nom de la nouvelle structure conjointe.

Si les deux organisations ont des besoins spécifiques en termes de formation, il existe toutefois un tronc commun non négligeable.

Cette mise en commun permet de générer plus qu'«une synergie, mais surtout une économie d'échelle sur les frais administratifs notamment», assure Michel Wurth, président de l'organisme consulaire précité. L'avantage principal pour l'apprenant est de pouvoir s'adresser à un guichet unique, pour les inscriptions en particulier.

Plus que tout, cette manœuvre est une véritable opportunité pour élargir l'offre (déjà pléthorique) et



Le partenariat entre la Chambre de commerce et l'ABBL devrait se poursuivre en créant, à l'horizon 2016, une structure juridique commune

permettre de développer des formations transversales comme par exemple sur l'entrepreneuriat, le management, la gestion des ressources humaines, etc.

Il est à noter que l'offre de formation continue au Grand-Duché n'a cessé de croître au fil des trois décennies précédentes. Dès 1989, la Chambre de commerce s'est dotée d'un centre de formation.

Les offres de formation se sont multipliées par ailleurs, compte tenu des besoins du marché et du dynamisme de l'économie luxembourgeoise. Le mariage de raison entre les deux organisations s'est déroulé lors de la signature cet été d'un acte juridique scellant le partenariat. Les objectifs opérationnels sont précis. En premier lieu, il s'agit d'accompagner les entreprises dans la consolidation et le développement de leurs collaborateurs. Deuxièmement, il convient de proposer aux particuliers des actions de formation professionnelle continue afin de soutenir leur développement, à la fois personnel et professionnel.

Enfin, le but est de développer la collaboration avec les différentes fédérations, associations et institutions. Les échanges permettront

sans nul doute d'asseoir la notoriété de la House of training et de devenir une véritable plate-forme de compétence reconnue.

Qualité et diversité de l'offre

En ce qui concerne les formations pour l'année à venir, l'offre, au travers des catalogues, est encore scindée mais toutefois réunie au sein d'une même farde. Gérard Eischen, directeur de la Luxembourg school of commerce (LSC), annonce proposer pas moins de 27 nouvelles formations. Un accent

particulier est mis dans les domaines des ressources humaines et de l'innovation dans la créativité.

D'autre part, le directeur souhaite augmenter «l'offre de formation dans la langue de Goethe afin de satisfaire la demande croissante d'un public germanophone».

L'IFBL (Institut de formation bancaire de Luxembourg), représenté par son directeur Werner Eckes, n'est pas en reste car il propose non moins de 450 cours à la carte dans des domaines aussi variés que précis tels que le management du risque, la conformité, les fonds d'investissement, etc. Le directeur confie en marge que «l'adaptation des offres aux besoins du public est essentielle et ne constitue pas une chose aisée».

Pour l'année prochaine, les deux entités préparent leur fusion en une structure juridique unique dont le lancement est annoncé courant 2016.

Il s'agit d'un regroupement opportun qui confère aux catalogues à venir plus de visibilité et une notoriété accrue. Cela constitue un avantage précieux dans un marché de la formation plus que concurrentiel au Grand-Duché: 350 organismes de formation sont agréés sur le territoire national.

Le catalogue exhaustif des formations proposées dans le cadre de ce partenariat est consultable sur le site internet désormais commun: www.houseoftraining.lu

CHRISTOPHE COLPO